



NOTE DE TRAVAIL

DOUZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal, 19 - 30 novembre 2012

Point 4: Capacité et efficacité optimales — par une ATM mondiale collaborative

4.1: Gestion efficace de l'espace aérien et meilleures performances d'écoulement du trafic grâce à la prise de décisions en collaboration (CDM)

MISE EN OEUVRE DES MODULES ASBU RELATIFS À L'EXPLOITATION RÉSEAU

(Note présentée par la Fédération de Russie)

SOMMAIRE

La présente note contient des propositions relatives à la mise en œuvre des modules BO-35, B1-35 et B2-35 des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) relatifs à l'amélioration des flux de trafic grâce à une planification à l'échelle des réseaux.

Suite à donner: La conférence est invitée à convenir de la recommandation figurant au § 3.2.

1. INTRODUCTION

1.1 L'exploitation réseau consiste à prendre une série de mesures pour gérer l'acheminement des aéronefs dans une zone qui contient plusieurs régions d'information de vol (FIR) et de grands aéroports pour améliorer la fluidité globale de la circulation dans la région et utiliser plus efficacement la capacité existante. Il y est procédé pour gérer et planifier la capacité et gérer l'espace aérien pour que des services de la circulation aérienne (ATS) et la gestion des flux de trafic aérien (ATFM) puissent y être assurés.

1.2 L'efficacité de l'exploitation réseau dans les régions peut être améliorée si les partenaires intéressés généralisent leur prise de décisions en collaboration (CDM) pendant l'ATFM en temps réel. Cela permet de tirer parti des avantages des capacités fonctionnelles des systèmes modernes, de tenir dûment compte des préférences des usagers et d'utiliser au mieux l'espace aérien.

1.3 Pour intégrer l'exploitation réseau à la structure des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU), il a été proposé de tenir compte de l'amélioration des flux de trafic aérien qui résulterait d'une planification à l'échelle du réseau.

2. RAPPEL

2.1 Ainsi qu'il a été proposé, pendant la première phase (module BO-35) l'application stratégique et tactique des principes de l'ATFM et de la CDM permettra de prendre des décisions justes et efficaces quand les ressources sont limitées.

2.2 Les règlements actuels de la Fédération de Russie régissent les activités des organismes qui mettent en œuvre le système ATM intégré pour la planification de l'utilisation de l'espace aérien et la gestion des flux du trafic aux stades stratégique, pré-tactique et tactique. Des projets sont actuellement en cours pour doter ces organismes de systèmes automatiques modernes de planification de l'utilisation de l'espace aérien, qui permettront d'améliorer l'efficacité de l'exploitation réseau en Fédération de Russie et, dans une assez large mesure, à l'échelon régional, dans la partie orientale de la région Europe de l'OACI.

2.3 La mise en œuvre du module B1-35 correspond au programme d'amélioration de l'exploitation réseau par la CDM pendant l'ATFM dans le système ATM de la Fédération de Russie. Elle sera facilitée par de nouvelles conceptions des méthodes et algorithmes ATFM, visant expressément à améliorer l'interaction en temps réel entre les partenaires, pour mettre en évidence leurs préférences et leurs priorités et poursuivre la mise au point des mécanismes CDM.

2.4 Dans le cadre du module B2-35, un système ATFM amélioré, les mécanismes de gestion de la capacité et la CDM pourraient produire de meilleurs avantages grâce à des renseignements précis et complets fournis par la gestion de l'information à l'échelle du système (SWIM), à condition que les évaluations de leur incidence sur la sécurité des vols et de l'efficacité des coûts soient positives (pareilles évaluations n'ont pas encore été faites).

2.5 La mise en œuvre de l'exploitation réseau ATM efficace dépend de toute une gamme d'éléments clés faisant intervenir la coordination en temps réel entre organismes ATM, services d'aérodrome et usagers de l'espace aérien. La mise en œuvre progressive du concept de l'information sur les vols et les flux de trafic pour l'environnement collaboratif (FF-ICE) et l'application de la CDM devraient garantir la mise au point plus poussée de procédures et d'outils techniques pour la planification et la gestion des flux de trafic aérien et de la capacité.

2.6 Pour améliorer la gestion de l'espace aérien, nous devrions généraliser son utilisation souple et assouplir aussi les structures et les réseaux des routes.

3. CONCLUSION

3.1 La Fédération de Russie :

- a) procèdera, conformément aux besoins de son exploitation, à la mise en œuvre du module B0-35 des ASBU, qui concerne l'amélioration des flux de trafic grâce à une planification à l'échelle de tout le réseau ;
- b) approuvera que le module B1-35 des ASBU serve de point de référence pour prendre les mesures indiquées au § 3.2 afin de veiller à la cohérence des travaux visant à améliorer les flux de trafic grâce à une planification à l'échelle de tout le réseau dans le système ATM de la Fédération de Russie ;
- c) approuvera que le module B2-35 des ASBU oriente la stratégie des activités dans ce domaine, à condition que les évaluations de son impact sur la sécurité des vols et de l'efficacité de ses coûts soient positives.

3.2 La conférence est invitée à convenir de la recommandation ci-après :

Recommandation 4/x – Mise en œuvre des modules des mises à niveau par blocs du système de l'aviation relatifs à l'exploitation réseau

Il est recommandé que la conférence :

- a) recommande que l'OACI accélère la mise en œuvre des processus de prise de décisions en collaboration au niveau régional, et qu'elle soit notamment guidée pour ce faire par les principes énoncés dans le *Manuel sur une gestion collaborative des flux de trafic aérien* (Doc 9971) et le *Manuel sur le vol et le flux de trafic aérien – Information pour un environnement collaboratif (FF-ICE)* (Doc 9965) ;
- b) propose que l'OACI inclue dans la quatrième édition du *Plan mondial de navigation aérienne* (Doc 9750, GANP) les modules B0-35 et B1-35 des mises à niveau par blocs du système de l'aviation et, à condition que les évaluations de son impact sur la sécurité des vols et l'efficacité de ses coûts soient positives, le module B2-35, qui concerne l'amélioration des flux de trafic grâce à une planification à l'échelle de l'ensemble du réseau.

— FIN —